HENRI DESPORTES

TUÉ PAR LES JUIFS

— AVRIL 1890 —

HISTOIRE D'UN MEURTRE RITUEL

Préface d'Édouard DRUMONT

PRIX : 75 CENTIMES

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
12, rue des Pyramides

1890
Tous droits réservés.

DU MÊME AUTEUR

Le Frère de la duchesse d'Angoulême. Nouvelle édition in-18..... 3 fr. 50

Le Mystère du sang chez les Juifs, 3e mille in-18 3 fr. 50

Le Juif franc-maçon (paraîtra en novembre prochain).

La Sainte-Inquisition (en préparation).

Menées Juives. Brochure in-8°..... 0 fr. 30

Imp. du Progrès. — Ch. Lépice, 7, rue du Bois, Asnières.

HENRY DESPORTES

TUÉ PAR LES JUIFS

— AVRIL 1890 —

HISTOIRE D'UN MEURTRE RITUEL

PRÉFACE D'ÉDOUARD DRUMONT

PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
12, RUE DES PYRAMIDES, 12

1890
Tous droits réservés

Soisy-sous-Etiolles, 9 octobre 1890.

Cher monsieur,

Je viens de lire l'émouvante brochure dans laquelle vous racontez dans tous ses détails le nouveau meurtre rituel commis à Damas : l'assassinat du malheureux petit Abd el Nour.

Vous n'avez pas laissé debout un seul des mensonges accumulés à ce sujet par les Juifs et, devant votre récit d'une si minutieuse précision, appuyé de si irrécusables preuves, tout honnête homme sera convaincu.

Jadis, quand la France était le soldat du Droit, quand elle s'écriait fièrement : « Toute injustice me regarde ! » une explosion d'indignation se serait produite devant un crime si monstrueux... Aujourd'hui, personne ne bouge.

Dès qu'aux extrémités du monde un Juif, après avoir commis d'innombrables méfaits, est l'objet d'une répression bien méritée, toute

la Presse entonne le grand air de la Civilisation et convie l'univers à prendre parti pour cet Hébreu.

Pas un de nos députés catholiques n'a élevé la voix à la Chambre pour demander quel avait été dans cette affaire le rôle de notre consul à Damas, protecteur né de tous les Chrétiens là-bas ; pas un n'a demandé s'il avait fait tout ce qu'il fallait pour obtenir le châtiment des coupables.

En dehors de l'*Univers*, de la *Croix*, de l'*Observateur français*, du *Nouvelliste de Lyon* et surtout de la *Vraie France*, de Lille, dont la campagne en cette occasion a été particulièrement persistante et courageuse, aucun journal français n'a osé parler de cet attentat.

Rien peut-être ne démontre d'une plus saisissante façon la formidable organisation d'Israël. Nulle part ne se révèle mieux la puissance que possède la Presse juive pour faire à son gré le silence ou le bruit, pour transformer en un événement européen un incident minime qui intéresse les Juifs, pour étouffer absolument tout ce qu'il importe aux Juifs de cacher.

A la rigueur, les Juifs vous laisseront discuter leurs accaparements financiers, leurs spéculations éhontées, leur main mise sur tout ce qui travaille et produit. Il est entendu, par exemple, qu'on ne doit pas toucher à la question du meurtre rituel. C'est le mystère sacré, le secret gardé en commun depuis des siècles et défendu à force d'or par des millionnaires de grandes capitales qui, sceptiques et jouisseurs avant tout, sont très probablement étrangers à ces superstitions affreuses.

Notre époque a pu tout étudier, tout approfondir; elle a pu, dans son insatiable curiosité, lever tous les voiles et chercher à résoudre toutes les énigmes, elle n'a pas droit de regarder cela... C'est le cabinet sanglant du château de Barbe-Bleue. Malheur à qui voudrait glisser une clef indiscrète dans la serrure de ce *sacrificarium* où l'on égorge les petits enfants pour mêler leur sang au doux pain de Pourim !

A ce point de vue seul, la question dont vous vous occupez est passionnante au possible.

En réalité, le fait de l'assassinat d'enfants

chrétiens par les Juifs est une évidence comme la lumière du jour.

Nous avons tous causé, en écoutant les Lautars à l'Exposition, avec des Roumains qui ont été élevés à Paris, qui sont aussi Parisiens que nous et qui, chaque année, à l'époque de la Pâque juive, constatent des meurtres de ce genre commis sur leurs terres, presque sous leurs yeux. J'ai d'innombrables témoignages de propriétaires de Pologne et de Galicie à ce sujet. Comme vous le rappelez, les Sœurs de Charité qui ont habité l'Orient racontent partout qu'impuissantes à empêcher le crime ou à en obtenir la punition quand il a été commis, elles s'efforcent de le prévenir en empêchant les enfants dont elles ont la garde de s'éloigner d'elles au moment de la Pâque juive. Des religieux éminents, étrangers à tout fanatisme, m'ont fait dix fois la même déclaration chez moi, en causant, sans l'ombre d'une hésitation...

Le Passé, d'ailleurs, est plein de ces récits. Les chroniques, les monuments commémoratifs, les vitraux d'églises, les pièces d'archives, les documents judiciaires, tous les éléments d'infor-

mation, en un mot, avec lesquels on écrit l'histoire attestent les moindres circonstances de ces crimes.

L'Eglise, qui s'entoure de tant de garanties dans les procès de canonisation, a mis au rang des saints et des bienheureux des enfants victimes du crime molochiste.

A tous ces témoignages, les Juifs opposent une négation pure et simple: « Non, cela n'est pas! Il n'y a pas à tenir compte de l'histoire, des monuments commémoratifs, des pièces d'archives, des sentences de juges. Tout le monde ment, excepté nous, les Juifs, dont on connaît la légendaire bonne foi. »

Vous n'en avez que plus de mérite à affirmer la vérité devant ces démentis qui sont bêtes à force d'impudence et grossiers à force de cynisme.

Quand nous annonçons les catastrophes financières, les badauds commencent par nous appeler énergumènes et pillards. Une fois que la catastrophe est arrivée et qu'ils ont perdu les économies de toute leur vie, ils nous disent: « Vous aviez tout de même un peu raison. »

Dans un ordre différent, le résultat sera le même. Un homme mis en éveil par vos travaux reprendra la question sous une autre forme, il finira par attirer l'attention sur elle. Qui sera cet homme? Je ne sais. Peut-être un médecin riche qui n'aura pas de clientèle à se faire? Peut-être un jeune historien, moins poltron que les autres, qui n'aura besoin ni des prix d'Académies, ni des places du Gouvernement, ni des louanges de la Presse.

Il y a en effet dans cette étude de quoi tenter les esprits les plus divers.

Ce meurtre rituel est une sorte de monomanie qui touche peut-être plus à la physiologie qu'à l'histoire religieuse, une espèce de névrose ethnique, une des plus frappantes manifestations de l'atavisme faisant revivre dans le Juif proscrit à travers le monde la volupté du sang propre au Sémite, le goût de ces sacrifices humains que les Prophètes eurent tant de peine à supprimer dans l'ancien Israël.

A ce point de vue, la théorie de l'évolution des névroses explique parfaitement la permanence de cette folie molochiste en certains pays

et sa disparition dans d'autres. Le changement de milieu est le grand guérisseur de la névrose aussi, chez les Juifs d'Amérique, qui sont dans des conditions de vie tout à fait renouvelées, on n'entend jamais parler d'actes de ce genre. En Orient, au contraire, en Roumanie, en Galicie où les Juifs vivent depuis des siècles les uns sur les autres, où les ferments héréditaires, les germes de cette monomanie abominable sont à l'état d'incubation constante, ces crimes se produisent à chaque instant.

Vous avez, en tous cas, cher monsieur, obtenu, dès à présent, un résultat qui doit satisfaire une âme généreuse comme la vôtre...

Jadis, la France était pour l'Orient la grande nation vers laquelle tout le monde se tournait lorsqu'il s'agissait d'accomplir une œuvre d'humanité, de poursuivre de puissants coupables ou de venger des innocents. Aujourd'hui que la France est enjuivée, Chrétiens et Arabes s'éloignent de nous et se disent : « Qu'attendre d'un pays où domine la race juive, la race abjecte que nous méprisons tous ? »

Votre courageuse brochure apprendra à tous

qu'il y a encore sur la terre de France des hommes qui tiennent énergiquement tête aux Juifs.

Votre brochure répétera à ceux qu'indigne l'impunité des assassins d'Abd el Nour ce que j'ai écrit moi-même à la pauvre mère frappée au cœur :

« Patientez ! Laissez-nous d'abord nous débarrasser des Juifs allemands qui nous déshonorent, nous trahissent et nous oppriment, et nous viendrons après faire bonne justice des Juifs d'Orient qui égorgent vos enfants... »

Cordialement.

EDOUARD DRUMONT.

AU JUIF ISIDORE CAHEN

Directeur des *Archives israélites*

Dans votre numéro du 3 juillet dernier, vous vous demandez si « l'abbé Henry Desportes, frappé si énergiquement par le vénérable prélat Monseigneur Thomas, archevêque de Rouen, en janvier 1889, est, oui ou non, le même que M. Henry Desportes, auteur du libelle publié chez Savine (l'éditeur patenté de cette catégorie de publications) sous le titre *Le Mystère du sang !* »

Je n'hésite nullement à vous répondre. Oui, l'abbé Desportes frappé par Monseigneur Thomas et l'auteur du *Mystère du sang* ne font qu'un ; et c'est celui qui écrit ces lignes.

Vous voilà bien avancé, maintenant. Car, sachez-le bien, ce n'est pas parce que Monseigneur Thomas désapprouve mon livre ou la campagne antisémitique qu'il m'a frappé, mais

tout simplement par un sentiment de crainte et de servilisme que je n'ai pas à apprécier. Le préfet de Rouen, le majestueux Hendlé, étant un Juif de la plus belle eau, est par là même tyrannique et cassant. Monseigneur Thomas tient à conserver avec lui les relations les plus polies et les plus amicales ; le temps n'est plus où les Chrétiens rejetaient à l'écart les ennemis de l'Eglise.

Or, il était impossible qu'un prêtre du diocèse, qu'un séminariste publiât un livre *contre* les Juifs, sans que son supérieur hiérarchique eût à essuyer les rebuffades de votre cher coreligionnaire, le bénin préfet de Rouen. Et comme, à cette époque, Monseigneur Thomas nourrissait en son cœur un fol espoir du chapeau cardinalice, en comptant sur l'appui de sire Hendlé, il ne fallait nullement blesser ce cher auxiliaire qu'on sait si susceptible.

Et c'est pourquoi mon départ fut décidé. Mais avec mon consentement, ne l'oublions pas. *On ne m'a point expulsé.* C'est moi qui me suis retiré volontairement. Ma présence pouvait être préjudiciable à Monseigneur Thomas, je l'en ai débarrassé, voilà tout. Quant à me frapper, il ne le pouvait pas, mon livre n'étant point encore publié, et on ne punit pas un coupable avant que sa faute ne soit commise. Il ne pou-

vait point davantage me frapper après la publication du livre, puis qu'il ne contient rien de répréhensible sur le dogme ou la morale.

Monseigneur Thomas, m'expulsant dans ces conditions, aurait commis un acte d'arbitraire qui aurait été immédiatement dénoncé en cour de Rome et sévèrement jugé.

Je suis donc parti de moi-même. Et sans même que Monseigneur Thomas ait *blâmé* mon livre : il ne le connaissait pas, il n'en *savait même pas le sujet*. Je vous le répète, ce qui l'a fait agir, c'est la crainte. Il me l'a avoué lui-même. « Les Juifs, m'a-t-il dit, sont des gens *très peu aimables* (1), je le sais ; mais ils sont terriblement puissants et il faut compter avec eux. »

Ah ! vous avez eu grand tort d'accueillir si favorablement la lettre *anonyme* qui vous apprenait mon départ de Rouen et d'emboucher la trompette épique pour louer un archevêque que vous croyez votre ami. Il ne paraît l'être que parce qu'il redoute la lutte et les complications. Vous voyez quels sont au fond ses véritables sentiments ; ils seront loin de vous plaire sans doute.

Monseigneur Thomas n'était plus mon supé-

(1) Monseigneur a même dit très peu-z-aimables ; je me souviens bien.

rieur quand mon livre a paru et mon évêque, *auquel mon livre a été soumis*, n'y a rien trouvé à reprendre. De plus, vous avez vous-même, au mois de janvier dernier, enregistré la bénédiction élogieuse que j'ai reçue de Rome.

Dans cette guerre que j'ai déclarée à vos abominables pratiques, je ne suis point seul, comme vous voulez le dire. Rome bénit mon livre, plusieurs évêques et prélats l'approuvent (1), tout le journalisme catholique le défend, tout le journalisme ami de la vérité — pas le journalisme juif — trouve que ma thèse est parfaitement démontrée. Et vous appelez cela être seul.

En vérité, vous vous abusez singulièrement ou vous avez un fier toupet.

Et quand je serais seul, vous n'avez pas le droit de dire que « parler en son propre et privé

(1) Voici, entre autres, la lettre de Monseigneur Trégaro :

Séez, le 7 mars 1890.

Cher Monsieur,

J'ai lu attentivement et non sans intérêt votre ouvrage intitulé : *le Mystere du sang chez les Juifs de tous les temps.* Ce livre est d'une incontestable actualité et propre à ouvrir les yeux à un grand nombre d'aveugles plus ou moins volontaires. Il fera naître dans bien des cœurs de tristes réflexions sur le rôle que jouent tant de catholiques de nos jours. Puisse-t-il les éclairer.

Agréez, cher Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

FRANÇOIS-MARIE, évêque de Séez.

nom ne signifie absolument rien dans un débat de cet ordre. »

Depuis quand faut-il un mandat de l'Eglise catholique pour traiter une question historique? Vous n'insistez pas, je pense; autrement ce serait à pouffer de rire.

Tout homme qui pense a le droit d'écrire et de faire un livre sur toute question historique qu'il lui plaira. Le bon sens le dit et il faut être comme vous d'un judaïsme indécrottable pour dire le contraire.

Mais tout cela sent son pharisien d'une lieue. Vous cherchez tout simplement à éviter le débat que je vous ai proposé dans ma brochure du mois de mars dernier, vous voyez bien que vos arguments portent à faux. *Je suis digne qu'on me réponde.* Êtes-vous prêt enfin?

Le défi qui termine la brochure *Menées juives*, je le renouvelle ici, en tête de cette nouvelle brochure sur l'assassinat talmudique de cette année, sur le meurtre rituel de Damas.

A ce propos, vous avez dit que les Juifs de Damas étaient accusés sans l'ombre d'une preuve; vous verrez au contraire que les preuves abondent.

Vous avez aussi publié deux lettres, adressées de Damas le 15 et le 22 avril, à l'*Alliance israélite universelle*. Les deux lettres sont pavées de

mensonges ou d'erreurs; vous voudrez bien les rectifier.

Mais, ne vous demandé-je pas trop? Vous est-il possible de dire la vérité sur ce chapitre?

Il y a peut-être quelque serment là-dessous. Qui sait? On trouve tant de dessous dans le judaïsme.

H. DESPORTES.

P.-S. — Cette réponse a été communiquée à Monseigneur Thomas, le 6 octobre. On l'avertissait que la brochure était sur le point de paraître et on lui demandait de se hâter s'il voulait rectifier quelque assertion.

Sa Grandeur met trop de temps à parler. Doit-on prendre son silence comme *confirmateur* des vérités exprimées ci-dessus ?

14 octobre.

H. D.

TUÉ PAR LES JUIFS

Au mois de mai dernier, le monde civilisé frémissait d'étonnement en apprenant un assassinat odieux qui venait de se perpétrer à Damas.

Depuis longtemps les Juifs sont accusés de commettre dans la profondeur de leurs synagogues des crimes abominables qui soulèvent une répulsion indicible. On prétend que pour *sanctifier* la pâque rabbinique, le sang d'un enfant chrétien est nécessaire. Ce sang doit être extrait des veines du martyr, pendant des tourments inimaginables, recueilli avec un soin religieux et mêlé précieusement aux azymes dont se nourrissent les Juifs durant les fêtes pascales. Ce sang « sanctifiant » est encore indispensable en plusieurs autres circonstances, notamment à la circoncision, au mariage, à la mort.

L'accusation, longtemps vague et indécise, s'est précisée d'une manière terrible tout dernièrement. A six semaines d'intervalle, en juin et en juillet 1889, deux livres (1) paraissaient, établissant d'une

(1) *Le Mystère du sang*, par H. Desportes, chez Savine; *le Sang chrétien*, par Jab, chez Gautier.

manière indiscutable la culpabilité des Juifs. Sans se donner le mot, sans se connaître, en s'ignorant complètement l'un l'autre, les deux auteurs prouvaient les mêmes crimes, dénonçaient les mêmes usages, jetaient la même honte au front du peuple déicide.

Les Juifs et les journaux à leur dévotion attaquèrent avec une extrême violence les deux livres vengeurs. *Le Mystère du sang*, surtout, paru avec l'approbation papale, fut le point de mire de toutes les flèches juives. Tout fut mis en œuvre pour arrêter l'effet produit par ces publications.

La lutte durait encore. Les journaux nettement catholiques maintenaient l'accusation, tandis que les défenseurs d'Israël criaient à la calomnie et à l'intolérance du fanatisme religieux. Beaucoup de gens, indécis, n'ont su de quel parti se ranger.

Les Juifs eux-mêmes semblent s'être chargés de faire la lumière et de crier à tous leurs odieux méfaits.

En pleine discussion, en pleine lutte, le crime du sang a été renouvelé. Damas, ville illustre déjà par l'immolation rituelle d'un capucin, a payé un nouveau tribut au couteau de la synagogue. Un enfant chrétien a disparu, le troisième jour de la pâque juive et les autorités turques, éblouies par l'or israélite ont détourné leurs regards de la voie droite par où passe la justice. On a vu se renouveler les scandales de 1840 et de 1883 : une tourbe de scélérats échappant à un châtiment mérité et insul-

tant leurs victimes dans un rire cruellement sardonique.

Il y a eu plus. Les bourreaux ont voulu s'entourer de l'auréole de la persécution. Leurs gémissements confiés aux quatre vents du ciel, ont ému bien des cœurs et volontiers on eût cru à la vieille fable des loups dévorant les brebis.

Tactique constante des vautours israélites, qui, une fois de plus, sera démasquée, pour l'instruction solide des générations présentes et futures.

I

Le lundi 21 avril 1890, raconte un voyageur européen qui se trouvait alors à Damas, mon guide vint me chercher pour me conduire à la porte par laquelle saint Paul échappa à ses persécuteurs. Précédé de mon drogman, je traversai un boulevard à ciel ouvert, chose rare dans les villes orientales de l'intérieur, puis je m'engageai sous la voûte d'un magnifique bazar, où régnait une délicieuse fraîcheur.

Les marchands, vêtus de leur pardessus court, ou long et traînant, selon qu'ils sont chrétiens, ou juifs et musulmans, nous regardaient tranquillement passer, accroupis à la devanture de leur boutique, fumant philosophiquement le narghilé, ou causant par groupes de deux et trois. Une sorte de somnolence générale engourdissait tous ces Orientaux.

Tout à coup, un ébranlement se fit, comme si un courant électrique avait secoué le bazar. En un instant tout le monde fut sur pied. Aux portes étroites des boutiques émergeait un long cordon de têtes avides. Dans la rue passaient plusieurs voitures, montées par des agents de police et autres personnes qui disaient : « L'enfant est retrouvé. » C'étaient ces simples mots qui mettaient tout en émoi et entraînaient même nombre de gens vers le quartier chrétien.

Ce quartier, situé au N.-E. de la ville, n'est séparé du quartier juif que par une large rue, appelée Es-Soultani. C'est l'artère principale de cette partie de la ville : une foule de rues y prennent naissance, et s'enfoncent ensuite soit parmi les habitations chrétiennes, soit parmi les maisons juives.

C'était vers cette rue que convergeait la masse des curieux. Mon guide, entraîné par le mouvement général, était déjà loin de moi. Je finis par l'atteindre, et, tout en le suivant difficilement, je le questionnai sur l'incident. — « Allons voir ! » me dit-il pour toute réponse. Et force me fut de comprimer ma curiosité qui s'avivait ; mais bientôt nous arrivâmes sur le lieu de la scène.

La rue Soultani et les abords de la caserne située à l'entrée de la rue Talé-el-Kobé étaient pleins d'hommes, de femmes, d'enfants. En face de cette caserne se trouve une remise de voitures publique. Elle appartient au Chrétien Kamal el Douba, qui a deux voitures, conduites, l'une par son fils, l'autre par un domestique nommé Chahine.

Dans la cour de la remise, il y a un puits abandonné depuis quinze ans environ. Ordinairement, ce puits était fermé par une *forte planche, surmontée d'une grosse pierre,* car jamais on n'y puisait d'eau. Et de ce puits, on venait de retirer, mort, un enfant de six ans, perdu depuis quinze jours, et dont on n'avait pu pendant ce temps avoir la moindre nouvelle.

Les circonstances qui avaient accompagné la découverte du petit cadavre étaient très singulières.

Le samedi 19 avril, un chef de la police, accompagné de deux agents, vint fouiller le puits de la maison Abd el Nour et se retira après un examen sommaire, sans avoir rien trouvé. Dans la matinée du lundi suivant, le même essai infructueux fut tenté pour le puits de la maison voisine, qui était habitée par un médecin militaire, le colonel Temple-Bey. Puis le policier se transporta dans une remise voisine, et demanda à un cocher s'il n'existait pas de puits dans sa remise. Sur sa réponse négative, il le pria de lui indiquer *dans cette rue une remise où il y avait un puits.*

— Je sais, lui répondit ce cocher, qu'il y a une remise dans la rue Talé-el-Kobé, en face de la caserne, mais j'ignore s'il y a là un puits.

— *J'y suis*, repartit l'employé.

Et, aussitôt, il se rend dans la remise indiquée, demande le puits, s'en approche vivement, ôte la planche (1) qui en fermait l'entrée, et dit : « C'EST

(1) La pierre n'y était plus depuis *la veille.*

ici que DOIT être le cadavre de l'enfant perdu. » Et en effet, un puisatier étant descendu au fond du puits, en ramena l'enfant. Le cadavre n'était point décomposé et la mort était RÉCENTE.

D'après une telle manière d'agir, il est évident que le matin on avait dit à ce chef de police : « Allez dans tel quartier, dans telle rue, dans telle remise, vous trouverez un puits où est le corps de l'enfant. » Et pour mieux cacher son jeu, pour faire croire que le hasard seul était l'auteur de la funèbre découverte, l'employé fouille deux ou trois puits (1) et il se rend, comme fortuitement, à celui qui contenait le précieux dépôt. Avec les indications données, un aveugle aurait tout aussi bien réussi.

Ah ! on savait bien que l'enfant était dans ce puits, et il n'y avait pas longtemps qu'il était là. Le samedi 19 avril, en effet, dans l'après-midi, la grosse pierre qui fermait l'entrée du puits était toujours à sa place ; elle fut fort bien remarquée par le domestique du patriarcat catholique qui vint dans la remise louer une voiture pour Sa Grandeur Monseigneur Paul. Cet indice démontrait clairement que l'enfant n'était point encore dans le puits ; car si un seul homme suffisait pour renverser cette grosse pierre avec un levier, il en aurait fallu dix pour la remettre sur la gueule de l'excavation ; manœuvre difficile qui ne pouvait

(1) Les journaux juifs ont prétendu qu'on avait fouillé des centaines de puits. C'est absolument faux ; la police a trouvé le bon *du premier coup !!!*

s'exécuter sans attirer l'attention. La pierre ne fut réellement enlevée que dans la nuit de samedi au dimanche, aux premières lueurs de l'aurore, comme nous le raconterons bientôt.

D'ailleurs une simple réflexion et l'examen sommaire du cadavre démontraient que l'enfant n'était point tombé de lui-même dans le puits.

Ce pauvre petit avait disparu depuis quinze jours, et malgré toutes les recherches possibles, on n'avait pu retrouver sa trace. Pendant ce long espace de temps, nul ne l'avait entrevu. — D'un autre côté, la mort était récente : l'enfant n'était pas dans le puits depuis quinze jours. Il avait dû y venir depuis peu. Mais alors,

Où s'était-il caché depuis sa disparition ?

Comment avait-il pu se dérober à tous les regards ?

Qui avait soulevé la pierre à propos ?

Est-ce à six ans qu'on se noie par désespoir ou par folie ?

Il est vrai qu'on cherchait à expliquer autrement cette noyade. Par je ne sais quel hasard un vélocipède se trouvait appuyé sur le rebord du puits, et c'était en voulant monter dessus que l'enfant s'était précipité dans l'eau.

Mais qui avait mis là ce vélocipède ?

Le samedi soir il n'y était pas encore, et la pierre était toujours sur le puits.

Et encore une fois, où l'enfant s'était-il caché depuis quinze jours, avant d'avoir cette étrange idée de venir monter sur un vélocipède, dans

la cour d'une remise *qu'il ne connaissait pas?*

Le noyé, d'ailleurs, avait une singulière toilette. Car les parents et les médecins constatèrent que le col et les manchettes manquaient, que le caleçon était porté à l'envers, que la ceinture avait été changée, enfin que les souliers étaient mis le droit au pied gauche et le gauche au pied droit.

L'extraordinaire surgissait à chaque instant.

Il était évident que l'enfant avait été déshabillé; mais dans quel but? L'autopsie pouvait le révéler. Elle sera racontée bientôt, quand nous aurons dit ce qu'était cet enfant et comment il avait disparu.

II

La ville de Damas est divisée en trois parties principales : le quartier musulman qui embrasse environ les quatre cinquièmes de la ville, le quartier juif et le quartier chrétien qui ont l'un et l'autre à peu près la même importance. Les Juifs sont bien dix mille et les chrétiens un peu plus nombreux.

Mais les Juifs ont cet avantage sur les Chrétiens qu'ils sont très riches et surtout qu'ils sont unis entre eux par une solidarité infrangible et obéissent aveuglément à leurs rabbins et à leurs notables. Les Chrétiens, au contraire, sont très souvent divisés, à cause des nombreuses sectes qui vivent côte à côte dans la ville. D'ailleurs ils se ressentent encore de la grande persécution musulmane de ce

siècle, et sont moins riches, beaucoup moins riches que les sectateurs du Talmud et du Coran.

Quant aux Musulmans, en temps ordinaire, ils vivent en assez bonne harmonie avec les « chiens de Chrétiens », mais ils détestent profondément les Juifs. Un Chrétien peut obtenir à prix d'argent la permission de visiter une mosquée, un Juif n'y peut jamais pénétrer.

Il est donc bien impossible, dans ces conditions, que les Chrétiens se coalisent contre les Juifs. Et c'est en vain qu'on a voulu répandre le bruit d'un coup monté par les Chrétiens, dans cette triste affaire dont les Juifs sont accusés. La vérité, c'est que la famille Abd el Nour, la famille de l'enfant volé, a été presque complètement abandonnée par des amis sur lesquels elle croyait pouvoir compter. Chrétiens et Musulmans ont bien accusé les Juifs, mais sans rien faire de positif contre eux, et plusieurs notables de la communauté chrétienne, dans un but d'apaisement et de paix, ont même fait une sorte de soumission à Israël, en protestant qu'ils ne croyaient point à l'accusation du sang.

Les Juifs sont tellement puissants et mauvais qu'on les redoute à Damas comme à Paris : ceux qui veulent à tout prix la tranquillité et le repos se mettent à plat ventre devant eux.

La famille Abd el Nour avait toujours agi autrement. Le père, Joseph Abd el Nour, s'était fait plusieurs ennemis par sa franchise et son habitude d'appeler les choses par leur nom. Notamment, en 1840, lors de l'affaire du père Thomas, il avait in-

disposé contre lui plusieurs Chrétiens par la manière dont il avait blâmé leur attitude envers les Juifs. La vérité blesse souvent, et ces hommes ne pardonnèrent jamais au rude Chrétien qui leur avait jeté à la face le nom mérité.

Aussi ne manquèrent-ils pas une occasion de lui nuire. Leur haine jalouse était encore envenimée par le succès de l'honorable famille. Joseph Abd el Nour, habile architecte, avait grande renommée : il construisit la mission des Lazaristes et plusieurs autres maisons. De ses deux fils, l'un, Antoine, était pharmacien dans l'armée ottomane, l'autre, Nedjib, apprenait le commerce à Damas; ses trois filles, Marie, Faddouk, Jémilé, étaient heureusement mariées et mères de plusieurs enfants.

A l'heure actuelle, tous, excepté Marie qui a une trop nombreuse famille, sont restés dans la maison paternelle, selon la louable coutume de l'Orient, où la vie patriarcale s'est conservée dans son antique pureté.

Le chef de la famille n'est plus, mais sa femme, Mme Rose, tient noblement sa place et préside dignement aux destinées des Abd el Nour.

Jémilé, la dernière des filles, a eu deux enfants. Le dernier, du nom de Henri, vient de périr à l'âge de six ans. Le lundi de Pâques, il disparut presque subitement, sans qu'aucun indice pût révéler ce qu'il était devenu. Le matin, il avait suivi son oncle à la messe. L'après-midi, il insistait auprès de sa mère pour qu'elle le conduisît à la promenade.

Celle-ci, qui attendait plusieurs visites, refusa

absolument de sortir. L'enfant s'en montra très fâché, et comme il pleurait et faisait beaucoup de bruit, sa mère l'envoya se consoler sur le banc qui se trouvait devant la porte. Henri profita de l'injonction pour prendre la clef des champs. Il alla d'abord chez un voisin, le colonel Temple-Bey, puis chez un autre, sans y trouver l'amusement qu'il cherchait.

Alors, il se rendit chez une Juive du nom de Régina, qui demeure près de là. Depuis cet instant on a perdu sa trace. Plusieurs fois, ce jour-là, il avait tourmenté sa mère pour qu'elle l'envoyât chez cette Juive. Mme Abd el Nour, ayant comme un pressentiment de ce qui devait arriver, lui avait constamment refusé cette permission qu'elle lui accordait d'ordinaire.

Cette Juive, en effet, était une amie intime de la maison. Dès son enfance elle eut ses entrées libres dans la famille Abd el Nour. Elle était de famille très pauvre et excita ainsi la commisération de Mme Rose.

La bonne dame avait fondé un atelier de couture pour venir en aide aux jeunes filles pauvres des environs. Elle y admit la petite Régina, qui était à peu près du même âge que ses propres filles. Ces enfants lièrent facilement amitié ensemble et Régina fut bientôt considérée comme l'enfant de la famille. Elle montrait d'ailleurs un grand attachement pour ses bienfaitrices et répondait largement à leur affection.

Devenue grande, Régina, qui avait une belle

voix, entreprit la profession de chanteuse; cela était plus lucratif que la couture. Mais elle revenait souvent dans la maison Abd el Nour près de celles qu'elle appelait ses sœurs. Elle les aidait même à soigner leurs enfants. Le petit Henri, qui était encore au berceau, trouva en elle une seconde mère dont les soins délicats ne lui manquèrent jamais. Quand Faddouk mourut à l'âge de vingt-trois ans, Régina fut presque inconsolable et ne retrouva des forces que pour consoler Mme Rose et ses enfants, voulant par son affection effacer le douloureux souvenir de celle qui n'était plus.

Henri arrivait chez Régina à tout instant du jour. Et celle-ci, avec une obséquiosité bien juive, ou peut-être pour mieux cacher son jeu, ne manquait pas de demander à l'enfant s'il venait avec la permission de sa mère. On eût dit qu'elle voulait d'avance se défendre de l'accaparer.

On voulait aussi habituer la mère à l'idée de la mort prochaine de l'enfant. Un mercier juif, parent de Régina, qui, à cause d'elle, était reçu chez les Abd el Nour, répétait souvent que le petit Henri ne grandirait pas. Il conseillait à Mme Jémilé de ne pas trop s'attacher à lui. « Sa gentillesse, ses saillies, disait-il, sont de mauvais augure ; elles présagent qu'il ne vivra pas longtemps ! »

Que de fois aussi la mère d'Esther Solymosi fut sollicitée de la sorte ! Il est évident que si les mères s'attachaient moins à leurs enfants, elles chercheraient moins à en venger la mort et laisseraient une plus grande sécurité aux infâmes meurtriers. Mais

Dieu a mis l'amour au cœur des mères, pour que leurs cris de douleur attirent la commisération des peuples et appellent la vengeance sur les têtes coupables.

III

Mme Abd el Nour, ne voyant pas reparaître son fils, se met bientôt à sa recherche. On le demande dans toutes les maisons où il avait l'habitude d'aller ; nulle part on ne peut dire ce qu'il est devenu. Mais un incident inattendu fit naître bientôt des soupçons et indiqua les véritables auteurs du rapt.

La grand'mère de l'enfant, Mme Rose, celle qui avait accueilli Régina dans sa maison avec une sollicitude toute maternelle, s'était dirigée vers la rue Talé-el-Kobé. Hommes et femmes de la maison Abd el Nour s'étaient mis en campagne et chacun se dirigeait d'après son instinct ou ses prévisions.

Mme Rose avait pensé que l'enfant pouvait être dans la maison de leur amie Régina, et elle voulait s'en assurer. Mais elle ne put entrer dans la maison. A peine s'en était-elle approchée, qu'elle rencontra le père de Régina : il vint au devant d'elle avec une politesse affectée. — « Je cherche avec mes parents, s'empressa-t-il de dire, le petit Henri dont j'ai appris tout à l'heure la disparition ; ma femme et ma fille en sont très alarmées, ma fille surtout. » Ce disant, le Juif entraînait adroitement la grand'mère et l'empêchait ainsi de pénétrer chez lui.

Régina ne parut pas. Le père prétendit qu'elle était dans le quartier musulman à une soirée où elle avait été invitée.

Or, peu de temps après, Régina, avec ses parents, arrivait dans la maison Abd el Nour. Elle venait, disait-elle, apporter ses consolations à la mère infortunée. Torturée par la pensée que son amie souffrait, elle n'avait pu rester à la soirée où elle avait été conviée, et, dans ce jour néfaste, elle préférait partager les larmes plutôt que la joie.

Ce n'était là qu'un habile mensonge, Régina n'avait nulle invitation ce soir-là. Elle était, il est vrai, sortie de chez elle, mais pour un tout autre motif.

Son premier soin, en entrant chez les Abd el Nour, fut de s'informer si on avait envoyé des crieurs dans la ville pour s'enquérir de l'enfant. Elle reçut une réponse affirmative et ne put cacher son contentement. Peu de temps après, son père partit ; elle resta avec sa mère, voulant, disait-elle, attendre le retour des crieurs pour savoir ce qu'ils découvriraient.

Vers deux heures après minuit, l'un d'eux revint; il raconta qu'à Souksarouja, une fenêtre s'était ouverte à ses cris. Une femme musulmane y apparut et affirma avoir vu vers le coucher du soleil un petit enfant vêtu d'un costume qu'elle décrivit (et c'était celui du petit Henri Abd el Nour) devant une boutique dans le bazar Asrounié.

Cette nouvelle rassura tout le monde. On se disait que l'enfant avâit dû se perdre dans l'ouest de la ville, avait été recueilli par quelque Musulman et

serait renvoyé le lendemain à ses parents. Régina surtout parlait dans ce sens. Elle paraissait très joyeuse de ce que le crieur avait raconté.

Sa manière de parler et d'agir semblait louche à l'un des assistants, mais comme il savait que Mme Jémilé était pleine de tendresse pour Régina, il n'osait faire part à personne des soupçons dont il était assiégé. Combien plus vifs encore auraient été ces soupçons si l'on avait su comment Régina avait passé sa soirée.

C'était bien chez une Musulmane, à Souksarouja qu'elle était allée, mais dans un tout autre but que celui de chanter et de gagner de l'argent. Elle s'était rendue auprès d'une pauvre femme qui servait un richard juif (1), le jour du sabbat, et de la part de son maître lui avait donné l'ordre de parler au crieur comme elle l'avait fait. Ainsi les soupçons étaient déroutés, pensait-on. L'enfant avait été vu loin du quartier des Juifs, ils ne pouvaient donc être cause de sa disparition. Et, au cas que la fraude fût découverte, c'était toujours quelques jours de gagnés. En lançant l'enquête sur cette fausse piste, les Juifs avaient le temps de mieux cacher leur larcin, de perpétrer tranquillement l'immolation sanglante et de faire disparaître toute trace accusatrice.

C'était très habile ; aussi Régina exultait-

(1) Le jour du sabbat, la cuisine, chez les Juifs, est faite par de pauvres Musulmanes qu'on n'emploie que ce jour-là. Les Juifs n'ont pas le droit d'allumer du feu.

elle de joie en voyant le succès de sa ruse infernale.

Mais de nouveaux indices allaient faire renaître les graves soupçons que cette ruse écartait un moment. Régina quitta bientôt la maison Abd el Nour, accompagnée comme d'ordinaire du domestique qui l'escortait jusque chez elle.

Ce domestique avait l'habitude, quand il reconduisait ainsi Régina, d'entrer avec elle et de prendre une tasse de café comme prix de sa peine. Ce soir-là, il allait entrer aussi, mais au moment où il franchissait le seuil, Régina s'écria : « Malheureuse que je suis! quelle perte! Je ne trouve plus mon médaillon en diamant. Papa, essaie de le retrouver dans la rue que nous venons de traverser. »

Et le père, entraînant le domestique, remonta la rue, en cherchant le diamant, mais sans le trouver bien entendu. Le domestique, en rentrant, raconta comment il avait été éconduit. Il devenait évident que la maison de Régina était interdite à tous ce soir-là.

Mme Jémilé ne voulait point s'associer aux soupçons que l'on concevait dans son entourage. L'amour pour Régina était si profondément empreint dans son cœur qu'elle ne pouvait percevoir clairement la culpabilité de cette femme. Avant qu'elle se décidât à écrire des lettres comme elle nous en a adressé à Drumont et à moi, il fallut des preuves bien évidentes pour lui ouvrir les yeux sur la conduite de celle qu'elle avait admise en son amitié.

En apprenant que Régina avait perdu son médaillon, elle en fut toute contrariée et parlait même de la dédommager.

Le lendemain seulement, elle commença à voir la vérité. Dans la journée, Régina revint avec sa mère s'informer du résultat des recherches. Mme Jémilé lui ayant demandé si son médaillon était retrouvé, la Juive, ne pensant plus au mensonge de la veille, ne savait point la signification d'une telle demande. Elle balbutia quelques mots vides de sens et sortit bientôt, toute rouge et décontenancée.

A la maison Abd el Nour, on demeurait toujours sans nouvelles de l'enfant. La femme de Souksarouja avait *disparu*, et le boutiquier d'Asrounié prouva qu'à l'heure indiquée il n'était point chez lui. Un tel renseignement n'était qu'un leurre.

Malgré la mise en demeure la plus énergique, l'autorité turque ne fit rien pour retrouver l'enfant; malgré les recherches les plus actives, quoique secrètes, les amis de la famille Abd el Nour ne purent rien découvrir.

Et quinze longs jours d'inquiétude et d'angoisse venaient de s'écouler, quand le cadavre du petit Henri fut retrouvé au fond du puits de la rue Talé-el-Kobé.

IV

A peine le corps de l'enfant était-il découvert que *toutes les autorités* de la ville arrivaient dans la cour de la remise. Cet empressement montre bien la gravité exceptionnelle du crime. Quand un meurtre ordinaire se découvre, il suffit que les magistrats commis à ce soin se rendent sur le théâtre de l'affaire; et les constatations usuelles ne sont point du ressort des premières autorités de la ville ou du pays.

Mais à Damas, tout le monde administratif, prévenu d'avance de la funèbre découverte, était sur pied et arrivait près du puits. Cette affaire terrible suspendait toutes les autres.

Parmi l'état-major gouvernemental, on put remarquer deux Juifs influents de la ville, Haroun Fécétek et Jacob Adès. A quel titre se trouvaient-ils en pareille compagnie? Venaient-ils guider la marche des magistrats? enflammer leur zèle? veiller au succès de machinations coupables? Nul ne le sait, mais leur présence dans un tel lieu donne fort à réfléchir.

La mère de l'enfant, qui était aussitôt accourue avec ses parents, demanda l'autopsie. On ne pouvait la refuser et on résolut de la faire le lendemain matin.

Le petit cadavre fut enveloppé d'une toile blanche. Tous les médecins présents, les deux repré-

sentants de l'autorité et le substitut du ministère public la scellèrent. Puis, on enferma le tout dans une bière et deux hommes la portèrent à l'hôpital militaire. Pendant tout ce temps, la foule était très calme et aucun cri de mort ou de vengeance ne fut proféré contre les Juifs. Ils en ont donc menti, quand ils ont fait raconter par leurs journaux qu'ils couraient de grands dangers à Damas et que la population chrétienne était ameutée contre eux. Ces plaintes n'étaient qu'une adroite manœuvre pour entraver le cours de la justice.

Peut-être, cependant, justice se serait-elle faite, si l'autopsie avait eu lieu immédiatement après la découverte du cadavre. La remise au lendemain donna aux Juifs tout le temps nécessaire pour intriguer et amener à eux les hommes du gouvernement dont ils n'étaient point sûrs encore.

Le mardi matin, tous les médecins de la ville, obéissant à la convocation qui leur en avait été faite, se réunissaient à l'hôpital militaire, qui se trouve à l'entrée de cette rue Talé-el-Kobé où l'on avait retrouvé le corps du petit Abd el Nour. On en choisit vingt, tant civils que militaires, qui furent chargés du soin délicat et périlleux de l'autopsie.

Cette opération fut exécutée avec la plus grande attention. Les médecins sentaient toute la responsabilité qui leur incombait.

Le procès-verbal d'autopsie, après avoir décrit tout l'habillement et signalé les anomalies étranges que nous avons relevées, s'exprimait ainsi:

« On voyait la tête enflée, couverte de taches livides, verdâtres. Le côté droit du sommet était le plus enflé, une dépression paraissait sur le côté pariéto-temporal gauche où les tissus étaient très lâches sous la pression..... La bouche était entr'ouverte ; les lèvres étaient renversées au dehors. Sur le côté gauche de la lèvre supérieure, se trouvait une dépression d'un centimètre de longueur. La lèvre inférieure était également déprimée sur son côté droit. L'ouverture buccale était presque ovalaire. La langue, large de deux centimètres, paraissait entre les lèvres...

. . . . . .

« Les membres supérieurs étendus le long du tronc étaient peu enflés, on y voyait des taches bleu verdâtre de décomposition. A la réunion du tiers supérieur et du tiers moyen et sur le bord interne des deux bras, on voyait des taches rouge-rose ovalaires. La longueur de ces taches était de quatre centimètres, suivant le diamètre du membre. Le pourtour de ces taches était livide. Sur la face dorsale de la main droite, et vers le poignet, sur un point dans le prolongement de l'axe du médius, on voyait une plaie d'une longueur de soixante-six millimètres, produite par un instrument tranchant, dépassant peu la peau, dans les mailles du tissu cellulo-adipeux sous-jacent. En dehors de cette plaie et plus bas, entre le quatrième et le cinquième métacarpien, à un centimètre de distance de l'apophyse styloïde du cubitus, sur le trajet de la veine salvatelle, on voyait

une ouverture formée par un instrument piquant et de section nette. Un stylet en argent à extrémité mousse passa sans difficulté. L'extrémité d'une aiguille mousse de la grosseur d'une tête d'épingle, passa aussi sans difficulté, sur une distance de plus d'un centimètre, sur le trajet de la veine, en haut et dans sa cavité. La peau de cette région a été disséquée pour laisser voir toute la veine. On vit dans l'intérieur de la veine des bulles d'air mobiles sous une légère pression. C'est alors qu'un stylet à extrémité mousse y fut de nouveau introduit. Il passa librement dans l'intérieur de la veine. Pour plus de précision, une solution de permanganate de potasse fut injectée par une ouverture faite à la veine, deux centimètres au-dessus de l'ouverture primitive, par laquelle le liquide coula librement.

« ... La boîte crânienne fut sciée suivant une circonférence passant par la bosse frontale moyenne et la bosse occipitale. On vit les membranes cérébrales d'une couleur blanc d'argent, très peu rosâtres. A l'ouverture, les sinus cérébraux étaient complètement vides. Le cerveau était ramolli par une putréfaction commencée. La substance grise corticale du cerveau était livide et en putréfaction, et la substance blanche, d'un blanc d'argent.

« A l'ouverture de la poitrine et de l'abdomen, le larynx, la trachée, les deux poumons et le cœur furent enlevés ensemble. A l'examen, il fut constaté que l'épiglotte était saine ; le larynx ne contenait aucun liquide, rien que quelques petits caillots

de sang et des morceaux de pois chiches. Après l'incision de la trachée et des grosses bronches, on trouva seulement dans la bronche droite quelques caillots de sang et quelques pois mâchés grossièrement. La bronche gauche était complètement vide. Les deux poumons étaient ratatinés, ne remplissant pas la cage thoracique, et d'une couleur bleu sale. A la pression, on entendait de petits craquements causés par le peu d'air qui se trouvait dans leurs mailles. Un morceau coupé et jeté dans l'eau surnagea. Le cœur droit fut coupé longitudinalement. Il se trouva complètement vide de sang et de caillots, soit ventricule, soit oreillette, de même que le cœur gauche. L'artère aorte, les artères pulmonaires, les veines caves et tous les vaisseaux émanant du cœur étaient complètement vides. »

Telles sont les parties les plus saillantes du procès-verbal d'autopsie fait et signé par les vingt médecins tant civils que militaires.

Aucun indice ne pouvait donner à entendre que l'enfant était mort par submersion. Tout prouvait, au contraire, que la perte de son sang avait fini sa vie : la plaie du poignet était un témoin muet, mais profondément accusateur.

Quand les médecins eurent fini leur travail, tous furent unanimes à déclarer que l'enfant avait été *saigné*. Cela ne faisait pas le compte des autorités turques qui avaient assisté à l'autopsie. Le cas, sans doute, était trop grave pour qu'elles prissent une décision par elles-mêmes. Tayar-Pacha, géné-

ral de brigade, représentant l'autorité militaire, et le substitut du ministère public se hâtèrent d'aller les exposer au gouverneur général.

A leur retour, d'un air sombre, sans presque rien dire dire, ils recueillirent les minutes du procès-verbal, les mirent sous enveloppe, annonçant que l'affaire se terminerait le lendemain matin.

Il est facile d'expliquer cette conduite. Le mardi matin, avant qu'on commençât l'autopsie, le gouverneur en personne était venu à l'hôpital et avait longuement causé avec les médecins militaires. On ignorait alors ce qu'on allait découvrir. Mais peut-être les médecins militaires pourraient-ils influencer les médecins civils et leur faire déclarer que le petit Abd el Nour était mort noyé.

A l'autopsie, le genre de mort fut démontré si clairement qu'il fut impossible d'essayer même la tentative projetée. La corruption des médecins civils étant jugée irréalisable, on allait agir autrement, on allait les écarter.

Avec une brusquerie inqualifiable, Tayar-Pacha leur signifia qu'ils n'avaient point besoin de revenir et que leurs services étaient complètement inutiles.

Et ce fut tout. Dans ces pays de despotisme, la politesse n'est point la première vertu des grands. Les médecins civils, habitués à la tyrannie turque, baissèrent la tête et partirent en silence.

Ils s'estimèrent encore quittes à bon marché, quand ils apprirent, le lendemain, que l'autopsie

avait été reprise et conduisait à un résultat tout autre.

L'avant-bras où se trouvait la blessure accusatrice avait été détaché et enfermé dans un grand flacon plein d'alcool, afin d'être facilement soumis à de nouvelles inspections.

Le mercredi 23 avril, vers dix heures du matin, les médecins militaires et les médecins de la municipalité se réunirent seuls, ouvrirent le flacon, en retirèrent la main et l'examinèrent superficiellement. Après quoi, ils déclarèrent que l'enfant était mort évidemment par submersion : cela ressortait sans doute de la blessure du poignet!

On eut peur de cette blessure. L'un des médecins militaires nommé Marco Sinani, israélite de culte, prit l'avant-bras, fit des incisions dans tous les sens sur la partie où se trouvait l'ouverture de la veine, de manière à dénaturer complétement le caractère de la blessure. Et il déclara qu'à son avis cette rupture de veine était due à une morsure de souris. Tout simplement. Cela est d'un naïf invraisemblable. Foi de Juif Marco Sinani, l'enfant, tombé maladroitement dans le puits, y a été mordu par une souris, une souris solitaire sans doute, retirée dans cette solitude à cinquante pieds sous terre, pour la sanctification de ses vieux jours. Et comme tout le sang avait disparu, il est probable que la souris, intelligente, en avait fait provision pour de longs hivers.

Personne ne dit rien de l'explication étonnante du Juif. On se contenta d'enlever aussitôt la main

mutilée et de la renfermer dans le cercueil qui contenait les restes de l'enfant.

Dès que la nuit fut venue, on s'occupa de l'inhumation clandestine du petit martyr. Un prêtre fut requis au patriarcat catholique et avant l'aube les prières des morts furent récitées sur la tombe, sans que le corps fût porté à l'église, et à l'insu de la famille. La malheureuse mère ne put même pas accompagner jusqu'à leur dernière demeure les restes mutilés de son pauvre enfant. Pour imposer une telle douleur au cœur d'une mère, il fallait avoir grande peur des réclamations et des révélations qui pouvaient surgir.

Il y en avait eu déjà d'une rare importance. Quand le cadavre avait été tiré du puits et reconnu, on avait arrêté le propriétaire de la remise, son fils et son domestique. Et aussitôt celui-ci avait fait l'aveu d'une chose étrange qu'il avait remarquée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, disait-il, alors que l'aube commençait à poindre, il entendit frapper à la porte de la remise. La chanteuse Régina, accompagnée de sa mère et de cinq autres Juifs entra, dès qu'il eût ouvert ; l'un d'eux portait un gros sac. La chanteuse avait appelé le cocher à l'écart, lui commandant d'atteler pour les conduire à Dommar, à une heure de Damas. Pendant ce temps, les autres Juifs environnaient le puits. Et tandis que Régina retenait l'homme au loin et l'occupait par une conversation de quelques minutes, le bruit d'une chute dans l'eau attira son attention.

Le cocher alors s'était approché du groupe. Le

sac de toile et son contenu avait disparu, ainsi que celui qui le portait. Comme il demanda ce qu'était devenu le paquet, la mère de Régina lui répondit qu'on y avait enfermé des provisions de bouche, mais que, le sac paraissant trop lourd, on l'avait reporté à la maison. Dans la journée de dimanche, un vélocipède, au milieu du mouvement général, se trouva appuyé contre la berge du puits, sans qu'on pût savoir qui l'avait placé là.

Le cocher, emprisonné, revint bientôt sur sa déclaration et soutint qu'il n'avait rien vu. Mais entre sa déposition toute spontanée et celle qui lui fut suggérée par la crainte de la prison et de la torture, on ne saurait hésiter : le choix est facile. Cet homme, sous l'influence d'un gouverneur vendu aux Juifs, n'était plus libre.

V

Oui, le gouverneur, Mustapha-Assim-Pacha, était devenu, à prix d'argent, le complice des Juifs. On ne saurait croire quelles intrigues se déroulèrent dans la ville de Damas, pendant les quinze jours qui précédèrent la découverte du cadavre.

Dès le lendemain de la disparition, la mère infortunée s'était adressée aux chefs de la cité pour demander justice. Aux premières demandes de Mme Abd el Nour, on s'étonna, mais on se montra sympathique ; et si on ne promit pas catégorique-

ment de rechercher l'enfant, du moins on donna bon espoir à la mère.

Mais bientôt les influences juives s'interposèrent et les dispositions du gouverneur (1) furent métamorphosées. Les réclamations de Mme Abd el Nour ne furent plus accueillies que par l'injure, le sarcasme, l'insulte et l'ironie.

Tantôt le préfet lui soutenait que son fils n'était pas chez les Juifs, mais à Constantinople ou ailleurs; tantôt il la menaçait de l'exil et de la prison; tantôt il l'accusait de folie et d'hallucination. Les mots les plus durs sortaient de sa bouche : « Voilà beaucoup de bruit pour un petit garçon ! — Que m'importe la mort de votre gamin ? » Et autres aménités semblables. Toute la ville de Damas sympathisait avec la douleur de la pauvre mère ; seul, le chef de la ville, le représentant suprême de la justice, le défenseur du faible et de l'opprimé, se fait un jeu de cette douleur et bouleverse cruellement le cœur de l'infortunée.

Les officiers de l'entourage du gouverneur agissent comme leur maître. Ils se font un malin plaisir de tourmenter Mme Abd el Nour par leurs reparties brutales ou leurs demandes inconsidé-

(1) Le gouverneur, vali ou préfet, est un avare de première trempe. Il ne reçoit personne dans sa maison, mais toujours à son bureau; et cela, pour se dispenser d'offrir une tasse de café ou une cigarette à ses visiteurs. Il vint en Syrie, avec Fuad-Pacha, pour châtier ceux qui avaient massacré les Chrétiens; on rapporte qu'il était très mécontent de voir pendre ou fusiller de bons Musulmans pour de semblables peccadilles.

rées. L'un dit que pour poursuivre un tel procès il faut beaucoup d'argent, plus d'argent que n'en possède la famille Abd el Nour ; l'autre, Musulman fanatique ou Juif occulte, raille la naïveté de la mère qui se préoccupe de justice dans une ville où le despotisme est le maître, et où l'or seul commande au despotisme. Tous ces fonctionnaires ne sont qu'une légion d'affamés qui cherchent à battre monnaie avec les affaires de leur ressort. Ignorants, fourbes, voleurs, voilà en trois mots le portrait des agents du gouvernement turc. Ils appartenaient dès la première heure à celui qui les payerait le plus grassement.

On prétend que les Juifs ont dû débourser à Damas, pour cette affaire, plus de dix mille livres turques (1), sans compter les sommes énormes qui auront été distribuées à Constantinople et ailleurs.

L'enquête faite par notre consul lors de l'assassinat du P. Thomas, en 1840, démontra qu'une caisse spéciale existait en Orient pour faire face aux dépenses du meurtre rituel. Cette réserve dut être très utile dans le cas présent et la défense du troupeau d'Israël y causa de larges brèches.

Contre de pareils arguments, les prières d'une mère étaient impuissantes. Aussi devint-il bientôt évident pour tous les membres de la famille Abd el Nour qu'aucune enquête ne s'ouvrirait. Et ils résolurent de faire eux-mêmes la lumière sur le

(1) Un journal du Caire a été acheté 26,000 francs; la propriétaire a obligé le gérant à restituer et à reprendre la campagne contre les Talmudistes.

crime mystérieux qui les plongeait dans la plus profonde affliction. Mais la peur des autorités retint des hommes influents dont le concours aurait pu être efficace.

On était sûr alors que l'enfant n'était point mort. Certains indices mettaient même sur sa trace : il était relégué dans la maison d'un Juif nommé Kattran. La mère le dit au gouverneur et le supplia de faire au moins fouiller la ruelle où se trouvait cette maison. Ce fut en vain : on lui refusa même cette légère satisfaction.

Ce dut être une recrudescence de douleur pour la pauvre mère. Savoir son fils là, à deux pas, voué à une mort certaine et ne pouvoir rien faire pour le sauver ; n'être séparée de lui que par une muraille et ne pouvoir renverser l'obstacle qui l'enchaîne ! Quelle horrible situation !

Qui résisterait, dans un pareil cas, au désir de parler et d'appeler la vengeance de tout un peuple sur d'infâmes assassins ? On prit occasion de quelques paroles un peu vives de Mme Abd el Nour pour répandre le bruit qu'elle excitait les Damasciotes à la révolte. Un jour, le gouverneur fit appeler au sérail le frère aîné de la pauvre mère. Il lui demanda si sa sœur jouissait de ses facultés intellectuelles ou si elle était atteinte d'aliénation mentale. Question insidieuse qui avait pour but de la faire taire. Dans le premier cas, si elle continuait de parler, elle était directement menacée de l'exil. Dans la seconde hypothèse, elle serait enfermée aux petites maisons.

C'était le sort réservé à tous ceux qui s'occupaient de cette affaire. Ils étaient traités en ennemis de l'Etat ou en fous : l'exil, la prison ou l'hôpital les réduisaient à l'inactivité. Dans ces jours néfastes, beaucoup de Chrétiens furent arrachés à leur commerce et à leur famille et jetés dans les prisons de Damas, sans qu'on pût leur reprocher d'autre crime que celui d'avoir montré un peu de commisération à une lamentable victime de la tyrannie administrative.

Et pourtant cela ne suffisait pas encore à la tranquillité des Juifs. Malgré les rigueurs du gouvernement, ils craignaient toujours les enquêtes particulières. Aussi imaginèrent-ils un nouveau stratagème pour les faires disparaître complètement.

Dans la matinée du lundi 14 avril, pendant que Mme Abd el Nour était allée tenter un dernier effort auprès du gouverneur, un enfant Juif pénétra dans la maison, où ne restaient que deux servantes. A peine entré, l'enfant se mit à se frapper la tête contre les murailles, en courant partout et en poussant des cris d'effroi.

Les servantes de la maison le prirent pour un fou et voulaient l'empêcher de se donner ainsi des coups à la tête et de se faire mal. Peine inutile. Le jeune gredin, qui savait parfaitement sa leçon, se gardait bien de se donner de mauvais coups : il cherchait seulement à faire couler un peu de sang pour faire croire qu'on lui avait fait violence.

Bientôt, sa mère, accompagnée de plusieurs agents de police, pénètre dans la maison Abd el

Nour, se précipite comme une énergumène sur son fils et l'emmène avec une joie feinte, comme si elle venait de l'arracher à un grand danger.

Tout était préparé d'avance pour le succès de cette ruse. Les Juifs, avertis par leurs rabbins, répandirent partout le bruit que la famille Abd el Nour avait voulu séquestrer un enfant israélite ; ils répétaient qu'ils n'étaient plus en sûreté dans la ville et que leur quartier pouvait à tout instant être envahi et pillé par les Chrétiens. Un rapport fut adressé au gouverneur et aussitôt trois cents soldats furent mis à la disposition des notables juifs; c'était ce qu'ils voulaient. Ils étaient bien sûrs alors que toutes les tèntatives pour retrouver le petit Abd el Nour seraient inutiles.

Cet événement fut singulièrement grossi par les lettres que les Juifs de Damas envoyèrent en Europe. Dans celle qui fut adressée le 15 avril à l'*Alliance israélite universelle*, on lisait :

« Vers le soir, deux élèves de l'école, âgés de neuf ans, entraient chez eux. A leur passage devant la maison (Abd el Nour), une main de femme saisit le bonnet de l'un d'eux et le lance dans la maison. L'enfant y entre en courant pour reprendre son bonnet. La porte se referme sur lui. Son camarade court avertir les parents qui viennent, avec des soldats, reprendre l'enfant dont la mère reçoit force horions. »

On a vu en quoi consistait le prétendu guet-apens. Les Juifs savent parfaitement mettre en pratique le conseil de Voltaire : « Mentez, mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose. »

Le mensonge était vraiment prodigué dans les deux lettres du 15 et du 22 avril, envoyées de Damas à l'*Alliance israélite*. Relevons les principaux.

Il est faux que des boutiques aient été fermées de force et leurs propriétaires soumis à toutes sortes d'avanies; il est faux que des Juifs aient été entraînés dans la maison de l'enfant disparu; il est faux que des pierres aient été jetées dans la rue Soultani; il est faux que des marchands juifs aient été dépouillés. Il y a eu quelques injures d'échangées entre Juifs et Chrétiens, mais on n'en est point venu aux voies de fait. Les soldats turcs dont le quartier fourmille ne l'auraient point permis.

Il est faux que la famille Abd el Nour ait séquestré un garçon et deux fillettes; il est faux que ces prétendus séquestrés aient été interrogés par deux *prêtres capucins* sur le sort du jeune Ald el Nour. Un seul fait détruit cette accusation. Depuis cinquante ans, il n'y a pas de capucins à Damas : les Juifs ont immolé le dernier en 1840.

Il est faux qu'un convoi israélite ait été attaqué à coups de pierres, en traversant le quartier chrétien, pour se rendre au cimetière; le quartier chrétien ne se trouve point sur la route du cimetière juif.

Il est faux que des tisserands juifs aient été obligés de fermer leurs ateliers; il est faux qu'un vieillard israélite ait reçu un coup de poignard. Ce sont d'infâmes calomnies inventées de fond en comble. Rien ne peut leur servir de racine que l'imagination de leurs inventeurs.

Il est faux que la mère de l'enfant ait parcouru la ville comme une folle, excitant à l'émeute. Mme Abd el Nour ne sortait que pour se rendre au palais du gouverneur et elle sortait en voiture.

Il est faux que la justice ait fait des descentes dans plus de cent cinquante maisons ; on a fouillé trois puits, ni plus ni moins : 1° le puits de la maison Abd el Nour ; 2° celui de la maison Temple-Bey, 3° le puits de la remise où était l'enfant.

Il est faux que les parents et les amis de l'enfant aient essayé de contester l'identité du mort, après l'avoir reconnue. Aucun d'eux n'a douté un instant que ce fût le cadavre du jeune Henri.

Il est faux qu'une commission de docteurs *réunis sur place* ait déclaré que l'enfant était mort *noyé par accident*. Il n'y eut d'autre commission de docteurs que celle qui fit l'autopsie le *lendemain* de la découverte du cadavre ; le procès-verbal démontre que l'enfant ne s'est pas noyé.

Il faut qu'une cause soit bien mauvaise pour qu'on la défende ainsi en accumulant les mensonges.

VI

Tout ce qui précède suffit bien pour démontrer la culpabilité des Juifs. Violence de l'autorité à l'égard des Chrétiens, déploiement de la force armée en faveur des Juifs hypocrites, manière d'agir de Régina et de son entourage, tout prouve que la

communauté israélite de Damas s'est rendue coupable d'un nouveau meurtre rituel.

Ah ! les Juifs sont bien toujours les mêmes et le progrès des siècles n'a point de prise sur cette race déicide, ancrée toujours dans les horreurs de la barbarie antique et vouée éternellement aux infamies de la superstition.

Dans le *Mystère du sang chez les Juifs* (1) nous avons démontré que le meurtre rituel est en usage dans la synagogue depuis les temps les plus reculés et dans les pays les plus lointains.

Nous disions : « Toute l'ère chrétienne est marquée de ce terrible stigmate. Depuis la grande immolation du Calvaire, les Juifs, comme poussés par un besoin inéluctable, par une main invisible, n'ont cessé de répandre le sang des disciples du Christ. Et à travers le monde on recueille ce cri uniforme de la bouche de tous les peuples : Les Juifs, fanatiques, tuent les enfants chrétiens pour faire usage de leur sang dans d'horribles cérémonies ou d'odieux remèdes (2) ».

A chaque instant on recueille un écho de ce cri. Il y a quelques jours seulement, un voyageur, revenu de l'Orient, me disait :

« A Beyrouth, j'ai eu l'occasion, je ne sais comment, de parler du meurtre rituel à la supérieure

(1) 1 vol. in-18 jésus; Paris, Savine, 1889.

(2) On trouvera le détail de ces cérémonies dans notre livre : *le Mystère du sang* et dans celui de Jab : *le Sang chrétien*.

des sœurs de saint Vincent-de-Paul, et je lui demandai ce qu'elle pensait de ces accusations.

— Rien n'est plus vrai, me répondit-elle, et il ne faut pas habiter longtemps l'Orient pour en être convaincu. Chaque année, on entend parler d'enfants qui disparaissent au moment de la pâque juive. Ces crimes tombent sous le coup de la loi, mais ne sont jamais réprimés. On craint trop que les puissances européennes prennent pied ici. Or de tels procès causeraient une grande agitation dans le peuple, l'agitation appellerait les Européens, et l'on étouffe les revendications. L'impunité est acquise ainsi aux meurtriers et ils en profitent. Le seul moyen de défense contre eux c'est de les fuir. Aussi avons-nous soin de recommander chaque année à nos enfants de se tenir sur leurs gardes, pendant le temps pascal, de ne point errer dans la ville aux abords du quartier juif et surtout de ne point se séparer de leurs parents.

Malgré ces précautions, le minotaure talmudiste trouve toujours à se nourrir de chair humaine. Si tous les meurtres ne sont pas connus, on peut du moins relever un grand nombre de tentatives.

A Damas, sans parler du meurtre du P. Thomas, qui est encore dans toutes les mémoires, il y a eu récemment plusieurs enlèvements d'enfants.

Au mois d'avril de cette année, pendant la pâque juive, très peu de temps avant la mort du petit Abd el Nour, un enfant de quatre ans, s'étant aventuré dans le quartier juif, fut enlevé subitement et ne dut son salut qu'à l'intervention inat-

tendue d'un Chrétien qui fut attiré par les cris du malheureux.

En 1887, un enfant de cinq ans, fils de Habib-Massamiri, jouait un dimanche dans la rue Ṭalé-el-Kobé. Une femme juive l'entraîna au moyen de bonbons. Il fut retrouvé le lendemain et sauvé par un Chrétien qui allait percevoir la taxe des raisins dans la maison où l'enfant était relégué.

En 1884, Georges Barcea, âgé de vingt-trois ans, fut envoyé par son père faire un travail de maçonnerie dans une maison juive. On essaya de s'y rendre maître de sa personne. Ce ne fut qu'avec peine qu'il échappa. Son père, étant ensuite revenu avec plusieurs Chrétiens, ne put pénétrer dans la maison juive qui était soigneusement fermée.

Au commencement de cette année, un joueur de luth, âgé d'une vingtaine d'années, César Aboulfoul, fut invité par un Juif de ses amis à aller jouer dans une soirée juive. A la fin de la soirée, on s'empare de lui et on le jette dans une cave. Après plusieurs essais de fuite, il met la main sur une porte qui était mal fermée, et se sauve. Le moment n'était pas éloigné où il aurait succombé sous le couteau des sacrificateurs.

D'autres bruits de meurtre rituel ont été répandus l'année dernière en Hongrie, en 1888 à Angers, ces dernières années à Lyon.

N'avions-nous pas raison de dire en terminant le *Mystère du sang :* « Commencée avec le grand sacrifice du Calvaire, la liste des assassinats talmudiques se continue jusqu'à nos jours et tout

porte à croire que nos arrière-neveux ne seront pas privés du spectacle suggestif que présentent le fanatisme et l'aveuglement religieux ! »

L'attentat de Damas nous donne raison. Bien d'autres, nous en sommes sûr en le déplorant, viendront dans l'avenir confirmer nos accusations et malgré les dénégations intéressées de tous les *Cohen* de l'univers, on sera obligé de reconnaître que le meurtre rituel est une honte de nos temps.

VII

Rien n'est plus honteux, en effet, pour notre époque de civilisation, que cette coutume sanguinaire qui rappelle la barbarie carthaginoise ou la superstition africaine. Tous les gouvernements de l'Europe devraient bien se coaliser pour empêcher enfin les assassinats talmudiques. Il semble que cela serait facile. Que chaque gouvernement fasse seulement son devoir, livre les coupables au châtiment mérité, et bientôt tout sera fini.

Qu'on relègue, s'il le faut, les juifs dans un quartier séparé, comme au moyen âge. C'est encore le meilleur moyen de se défendre contre leurs envahissements et leurs entreprises audacieuses.

Mais non. Nos gouvernements ne font rien. Ils assistent aux attentats les plus cruels, aux injustices les plus criantes et ils laissent faire.

Sont-ils donc tous esclaves du veau d'or juif ?

N'ont-ils plus, en face de ce colosse, de liberté d'action ? sont-ils absolument enchaînés dans les griffes de ce vautour? Leur inaction semble le prouver.

Les juifs de Damas, en blasphémant le Christ et se moquant des Chrétiens, ont répété à satiété cette année : « Les Chrétiens ont seize têtes couronnées, seize grandes puissances. Eh bien! ces seize rois, dont ils sont fiers, s'inclinent jusqu'à terre devant un roi unique, le seul que nous ayons, mais qui est infiniment plus fort et plus puissant que tous les autres. Nous avons, nous autres, un roi d'or qui peut tout... »

De telles injures méritent d'être relevées. Les puissances européennes doivent intervenir dans cette affaire où on leur jette un tel défi. Une poignée de Juifs damasciotes serait-elle plus forte que toute l'Europe coalisée ?

Au fond, le gouvernement de Damas craint fort que l'Europe s'occupe de l'affaire Abd el Nour. Aussi a-t-il eu soin de faire disparaître dès les premiers jours tout ce qui pouvait éclairer la justice.

Douze gendarmes ont veillé pendant quarante jours sur la tombe de l'enfant. On ne pouvait s'expliquer la raison d'une telle précaution jusqu'au jour où deux habitants de Damas purent fouiller le tombeau, ouvrir la bière et constater que la main sur laquelle était la blessure accusatrice avait disparu.

La disparition de cette pièce à conviction empê-

chait une nouvelle autopsie et les gendarmes empêchaient qu'on sût trop tôt cette disparition significative.

De toutes les nations qui devaient s'occuper de ce meurtre, la France est la première. Son influence est très puissante en Orient. Tous les Européens y sont appelés Fransaoui. Notre langue est parlée et écrite dans toutes les villes de Syrie. Pour ces populations orientales à l'imagination brûlante, les grandes actions que rappelle toujours le nom de France, malgré nos malheurs et nos hontes, mettent autour de notre nom comme une auréole qui attire et inspire le respect.

Aux yeux des Orientaux, la France est le grand redresseur de torts, le vengeur des opprimés; et c'est pourquoi dans toutes les causes malheureuses l'Orient appelle la France.

Mais, depuis quelques années, l'influence de la France tombe, à cause de la conduite indigne de nos ministres et de nos ambassadeurs, qui paraissent se faire là-bas ce qu'ils sont ici, les plats valets du judaïsme.

L'Italie, qui cherche à s'implanter partout au détriment de la France, connaît cette situation; et Crispi s'est empressé de faire ce que nous avons négligé. Par la voie diplomatique, le ministre italien a demandé au nom de l'*humanité* et de la *civilisation* que justice soit rendue à la famille Abd el Nour (1). Constantinople a répondu qu'on allait pres-

(1) L'Angleterre vient de faire la même demande.

ser l'enquête. Le consul italien de Damas, ayant interrogé Moustapha-Pacha, n'en a obtenu qu'une réponse évasive. Jusqu'alors, l'enquête n'a point progressé.

Mais le fait de la démarche est là et l'Italie, si elle veut, peut facilement remplacer la France dans l'esprit et l'estime des Orientaux.

Ah ! si du moins nos journaux avaient pris ouvertement le parti des opprimés, s'ils avaient clamé tout haut la culpabilité des Juifs et l'infamie des gouvernants turcs, on aurait pu croire en Orient que la France est restée ce qu'elle était et que le gouvernement seul est indigne du passé.

Hélas ! la presse française a gardé le silence. « Tous ces journalistes, dit très bien Drumont, qui manifestent une indignation extraordinaire lorsqu'on mène, par mégarde, une comédienne au poste, semblent soudain frappés de mutisme ou atteints d'aphonie, lorsqu'il s'agit d'un attentat commis par Israël. »

« Vous devinez, ajoute le vaillant écrivain, quel effet produit le silence obstiné de tous nos journaux — Quoi ! se dit-on, elle est donc entièrement vendue aux Juifs, cette presse française qui jadis prenait bruyamment parti pour tous les opprimés, protestait contre toutes les tyrannies, s'écriait avec emphase : « Toute injustice me regarde. » Comme les fonctionnaires ottomans, tous les journalistes ont donc reçu le *baschick* pour ne pas entendre les plaintes de la victime et les gémissements de la mère ! »

Oui, il est à croire que tous sont vendus à Israël puisque tous ont gardé le silence, sauf quelques journaux catholiques, l'*Univers*, toujours le premier sur la brèche, *le Monde*, *la Croix*, *l'Observateur français*, *le Nouvelliste de Lyon*, *la Vraie France* de Lille qui a entamé sur ce crime une longue et courageuse enquête, plusieurs semaines religieuses et quelques journaux catholiques de province.

Nos grands journaux parisiens qui publient des colonnes sur le moindre geste d'un Eyraud ou d'un assassin quelconque n'ont pas eu le moyen de reproduire la lettre si éloquente où la malheureuse mère demande qu'on lui fasse justice. Un voile épais a été tiré sur cette scène de sang, et la presse française s'est déshonorée une fois de plus.

Chaque année, l'enlisement juif se fait plus profond. En 1840 et en 1883, on parla longuement des meurtres talmudiques, aujourd'hui on les mentionne à peine ou l'on se tait.

Et cet affaissement s'accentuera encore jusqu'à ce que le Chrétien, fatigué de son esclavage, se lève enfin contre le Juif, son maître.

Dieu veuille que ce soit bientôt.

Rouen, septembre 1890.

DERNIÈRE HEURE. — Voici, d'après un

lettre venue de Damas, les noms des meurtriers et de leurs complices :

Maher Lisbonna;
Joseph Halfon;
Haïm Laniado;
Khéder Totah;
Moussa Totah;
Chehadé Katran;
Ibrahim Katran;
Haroun Fécétek;
Yacoub Adès;
Isaac Aboulafia, grand rabbin;
Nassim Berès, rabbin, grand-père de Régina;
Dabbah Katran, rabbin;
Elzalta, médecin civil;
Marco Cinani, médecin militaire (c'est lui qui a saigné la victime avec un aspirateur);
Moïse Cohen, professeur à l'école de l'Alliance israélite, à Damas;
Kaleb, professeur à l'école de l'Alliance israélite, à Damas;
Maher Morali ;

Enfin, Régina, son père, sa mère et d'autres rabbins dont on ignore les noms.

Le meurtre a eu lieu dans la maison Katran, sise au quartier juif, rue El-Tallage.

14 octobre 1890.

H. D.

Imp. du Progrès. — Ch. Lépice, 7, rue du Bois, Asnières

MÊME LIBRAIRIE

Envoi **Franco** au reçu du prix, mandat ou timbres-poste.

BIBLIOTHÈQUE ANTI-SÉMITIQUE

ÉDOUARD DRUMONT

La Fin d'un Monde. Étude psychologique et sociale, 70e mille. 3 fr. 50

AUGUSTE CHIRAC

La Haute Banque et les Révolutions. 3e édition 3 50

L'Agiotage sous la 3e République. 5e édition. Deux volumes. 7 »

KALIXT DE WOLSKI

La Russie Juive, *Monita secreta* **des Juifs.** 4e édition..... 3 50

GEORGES MEYNIÉ

L'Algérie Juive. 3e édition..... 3 50

Les Juifs en Algérie. 3e édition..... 3 50

KIMON

La Politique israélite. Etude psychologique, 2e édition..... 3 50

AUGUSTE ROHLING

Le Juif selon le Talmud. Préface d'Édouard Drumont, 2e édition..... 3 50

H. DESPORTES

Le Mystère du sang chez les Juifs de tous les temps, avec une préface d'Edouard Drumont, 3e édition..... 3 50

Dr MARTINEZ, *professeur de théologie*

Le Juif, voilà l'ennemi ! appel aux catholiques, 2e édition.. 3 50

ALBERT SAVINE

Mes Procès, 3e édition..... 3 50

HONORÉ PONTOIS, *Député,*
Ancien Président du Tribunal de Tunis,
Ex-Président honoraire de la Cour d'appel de Nîmes

Les Odeurs de Tunis. 4e édition..... 3 50

A. HAMON ET G. BACHOT

L'Agonie d'une société. Histoire d'aujourd'hui. 2e édition.. 3 50

LÉO TAXIL

La Ménagerie politique, avec trente dessins de Barentin et Blass. 3e mille..... 3 50

LÉO TAXIL et PAUL VERDUN

Les Assassinats maçonniques, 3e édition..... 3 50

FRANÇOIS BOURNAND

Le Clergé sous la 3e République. 2e édition..... 3 50

EUGÈNE BONTOUX

L'Union générale, sa vie, sa mort, son programme. 8e mille. 3 50

L. NEMOURS GODRÉ

Les Cyniques. — Le dessus du panier. — Sous le pressoir.. 3 50

G. LAFARGUE-DECAZES

Israël. — **S. Exc. le Citoyen Vénal,** 2e édition..... 3 50

GEORGES VITOUX

L'Agonie d'Israël, 2e édition..... 3 50

A. FAURÉ

Face aux Juifs ! 2e édition..... 3 »

JEAN DRAULT

Youtres impudents ! brochure in-18..... » 60